

Siège Spa Pédicure & Soins des Pieds

Un poste spa grand confort pour vos soins esthétiques ou médicaux

Mise à disposition d'un poste équipé — toutes charges comprises

Une convention de mise à disposition souple, dans un institut haut-de-gamme de 350 m² à Rhode-Saint-Genèse.

VOTRE ESPACE PÉDICURE

Rejoignez La Maison Kodo et offrez à votre clientèle une expérience spa haut-de-gamme, dans un institut prestigieux entre Uccle et Waterloo. Vous choisissez votre rythme : à la journée, trois jours par semaine ou à temps plein.

Équipement mis à disposition : siège de pédicure spa grand confort, guéridon de soin, lampe-loupe LED — consommation d'eau incluse.

VOS TARIFS

À LA JOURNÉE 70 € par jour Eau et entretien du spa inclus	3 JOURS / SEMAINE 520 € par mois Soit ± 40 € / jour	MEILLEUR TARIF TEMPS PLEIN (5-6 J) 750 € par mois Soit ± 31 € / jour
---	---	--

UNE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION

La Maison Kodo vous propose la **mise à disposition d'un poste de travail équipé**, encadrée par une convention écrite simple. Il ne s'agit pas d'une location de local ni d'un bail commercial : vous exercez en toute indépendance, dans un cadre prestigieux, avec une formule pensée pour votre liberté.

LIBERTÉ & SOUPLESSE

- Formule adaptée à votre rythme : à la journée, 3 jours par semaine ou temps plein
- Engagement souple et préavis court, définis dans la convention
- Vous gérez librement votre agenda et votre clientèle

SIMPLICITÉ & SÉRÉNITÉ

- Poste équipé, prêt à l'emploi dès votre arrivée
- Aucun travaux, aucun aménagement, aucun mobilier à acheter
- Un seul montant mensuel, toutes charges comprises

TOUT EST COMPRIS

CHARGES & SERVICES COMPRIS

- Chauffage et électricité
- Connexion wifi
- Serviettes fournies
- Accès à la buanderie
- Assurance des locaux et du matériel mis à disposition

ACCÈS & CONFORT

- Parking privé devant et autour de l'institut pour votre clientèle
- Parking privé réservé aux praticiennes
- Espace d'accueil dans un institut haut-de-gamme de 350 m²
- Aucun investissement en mobilier ni en travaux

VOS ENGAGEMENTS EN TANT QUE PRATICIENNE INDÉPENDANTE

- **Assurance** : présenter une assurance responsabilité civile professionnelle en ordre, couvrant vos patientes, patients et clientèle.
- **Matériel & produits** : vous êtes seule maîtresse de votre matériel, de vos consommables, produits et ustensiles de travail, qui restent à votre charge.
- **Hygiène** : maintenir votre poste propre et désinfecté en permanence.
- **Respect du matériel** : apporter un soin particulier au matériel haut-de-gamme mis à votre disposition.
- **Esprit Kodo** : cultiver un accueil chaleureux et un bon esprit d'équipe, afin de préserver l'atmosphère chaleureuse de l'institut — signature de notre établissement.

Intéressée ? Parlons-en et venez découvrir votre futur espace.

Répondez simplement à ce message ou écrivez-nous : diana@kodo-ji.be · www.kodo-ji.be

Tarifs HTVA. Tarifs mensuels calculés sur une base moyenne de 13 jours (3 j / semaine) et 24 jours (temps plein) par mois. Conditions précises fixées dans la convention écrite de mise à disposition.

Table de Manucure & Onglerie

Installez votre activité ongles dans un cadre d'exception

Mise à disposition d'un poste équipé — toutes charges comprises

Une convention de mise à disposition souple, dans un institut haut-de-gamme de 350 m² à Rhode-Saint-Genèse.

VOTRE ESPACE ONGLERIE

Rejoignez La Maison Kodo et développez votre clientèle dans un institut prestigieux, implanté dans une zone à fort pouvoir d'achat entre Uccle et Waterloo. Vous choisissez votre rythme : à la journée, trois jours par semaine ou à temps plein.

Équipement mis à disposition : table de manucure professionnelle avec rangements intégrés, aspirateur de poussière d'ongles et lampe de travail LED.

VOS TARIFS

À LA JOURNÉE 65 € par jour Flexibilité maximale	3 JOURS / SEMAINE 480 € par mois Soit ± 37 € / jour	MEILLEUR TARIF TEMPS PLEIN (5-6 J) 700 € par mois Soit ± 29 € / jour
---	---	--

UNE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION

La Maison Kodo vous propose la **mise à disposition d'un poste de travail équipé**, encadrée par une convention écrite simple. Il ne s'agit pas d'une location de local ni d'un bail commercial : vous exercez en toute indépendance, dans un cadre prestigieux, avec une formule pensée pour votre liberté.

LIBERTÉ & SOUPLESSE

- Formule adaptée à votre rythme : à la journée, 3 jours par semaine ou temps plein
- Engagement souple et préavis court, définis dans la convention
- Vous gérez librement votre agenda et votre clientèle

SIMPLICITÉ & SÉRÉNITÉ

- Poste équipé, prêt à l'emploi dès votre arrivée
- Aucun travaux, aucun aménagement, aucun mobilier à acheter
- Un seul montant mensuel, toutes charges comprises

TOUT EST COMPRIS

CHARGES & SERVICES COMPRIS

- Chauffage et électricité
- Connexion wifi
- Serviettes fournies
- Accès à la buanderie
- Assurance des locaux et du matériel mis à disposition

ACCÈS & CONFORT

- Parking privé devant et autour de l'institut pour votre clientèle
- Parking privé réservé aux praticiennes
- Espace d'accueil dans un institut haut-de-gamme de 350 m²
- Aucun investissement en mobilier ni en travaux

VOS ENGAGEMENTS EN TANT QUE PRATICIENNE INDÉPENDANTE

- **Assurance** : présenter une assurance responsabilité civile professionnelle en ordre, couvrant vos patientes, patients et clientèle.
- **Matériel & produits** : vous êtes seule maîtresse de votre matériel, de vos consommables, produits et ustensiles de travail, qui restent à votre charge.
- **Hygiène** : maintenir votre poste propre et désinfecté en permanence.
- **Respect du matériel** : apporter un soin particulier au matériel haut-de-gamme mis à votre disposition.
- **Esprit Kodo** : cultiver un accueil chaleureux et un bon esprit d'équipe, afin de préserver l'atmosphère chaleureuse de l'institut — signature de notre établissement.

Intéressée ? Parlons-en et venez découvrir votre futur espace.

Répondez simplement à ce message ou écrivez-nous : diana@kodo-ji.be · www.kodo-ji.be

Tarifs HTVA. Tarifs mensuels calculés sur une base moyenne de 13 jours (3 j / semaine) et 24 jours (temps plein) par mois. Conditions précises fixées dans la convention écrite de mise à disposition.